



**RAPPORT FINANCIER
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONDENSES**

AU 30 JUIN 2007

*Société anonyme au capital de 787.752 euros.
Siège social : 22, Rue Mozart, 92100 Clichy.
RCS Nanterre 390 081 156
Activité : Services de Télécommunication*

SOMMAIRE

I - TRANSITION AUX NORMES IFRS

II - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

III - RAPPORT SEMESTRIEL

IV - ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

I - TRANSITION AUX NORMES IFRS

1. CONTEXTE DE LA PUBLICATION

1.1. GENERALITES

Jusqu'au 31 décembre 2006, la société Phone Systems & Network, cotée sur Eurolist compartiment C, ne détenait aucune participation financière. Le 17 janvier 2007, elle est entrée au capital de la société Bladiphone, conjointement avec un autre partenaire. Compte tenu de l'existence de cette filiale, la société Phone Systems & Network est désormais tenue d'établir des comptes consolidés en normes IFRS.

La norme IAS 31 « participations dans des co-entreprises » prévoit de consolider les entreprises contrôlées conjointement selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes semestriels au 30 juin 2007 sont donc les premiers comptes IFRS publiés par le Groupe Phone Systems & Network avec en comparatif les comptes de l'exercice 2006 établis selon le même référentiel.

1.2. LES MODALITES D'APPLICATION DE LA NORME IFRS 1

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS) et conformément à la norme IFRS 1 « première application des normes IFRS », les comptes consolidés du groupe Phone Systems & Network seront présentés avec un comparatif au titre de la période close le 30 juin 2006 établie selon le même référentiel.

Le règlement européen comprend les normes « IFRS » approuvées par l'International Accounting Standard Board (IASB), les normes comptables internationales « IAS » et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standard Interpretation Committee (SIC).

Dans le cadre de la publication des états financiers comparatifs pour l'exercice 2006, PSN a préparé des informations financières 2006 sur la transition aux normes IAS / IFRS présentant l'impact chiffré du passage aux IFRS sur :

- les capitaux propres à la date de transition, soit le 1er janvier 2006 ;
- la situation financière au 31 décembre 2006 et la performance de l'exercice 2006.

Ces informations financières 2006 ont été préparées conformément aux normes IAS / IFRS applicables au 30 juin 2007.

2. Principaux impacts de l'adoption des normes IAS /IFRS

La norme IFRS 1, prévoit l'application rétrospective des nouvelles normes au bilan d'ouverture comme principe général de retraitement. Les exceptions à ce principe général prévues par la norme de première application n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe Phone Systems & Network.

Par ailleurs, certaines normes du référentiel comptable de l'IASB prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et des passifs, le Groupe Phone Systems & Network a ainsi choisi :

- de conserver la méthode de comptabilisation des stocks (FIFO),
- la méthode d'évaluation au coût historique amorti des immobilisations corporelles et incorporelles et n'a pas choisi de réévaluer ses immobilisations corporelles et incorporelles à chaque date de clôture.

Les amendements et nouvelles normes IAS 1 et IFRS 7, d'application obligatoire en 2007, seront appliquées au 31 décembre 2007.

En ce qui concerne les autres normes ou interprétations applicables en 2007 (IFRIC 7, IFRIC 8, IFRIC 10 et IFRIC 11), leur application est sans incidence sur les états financiers consolidés du Groupe Phone Systems & Network.

La norme IAS 23 « coût emprunt » révisée et l'interprétation IFRIC 12, applicables sur option par anticipation sur 2007, n'ont pas été appliquées de façon anticipée et ne devraient pas modifier les comptes du Groupe Phone Systems & Network.

2.1. LES IMPACTS EN TERMES D'ÉVALUATION

2.1.1. Contrat de location financière

Concernant le Groupe Phone Systems & Network, seule la norme IFRS 1 en liaison avec la norme IAS 17 « contrat de location » a un impact significatif en matière d'évaluation.

En matière de contrat de location financière (« leasing »), la norme IAS 17 requalifie ces contrats en actifs immobilisés en contrepartie de dettes financières. L'application de la norme IAS 17 a conduit le Groupe à réexaminer les contrats signés antérieurement au 1er janvier 2006 et à effectuer les retraitements adéquats. Les retraitements du bilan d'ouverture entraînent une hausse des actifs immobilisés nets de 218 Keuros, des dettes financières de 208 Keuros et des capitaux propres de 10 Keuros.

2.1.2. Provision pour retraites et avantages similaires

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite de la norme IAS 19 « avantages du personnel » sont similaires à celles applicables en normes françaises dès le 1er janvier 2004 suite à la recommandation 2003-R 01 du Conseil National de la comptabilité. Etant donné que la moyenne d'âge de l'effectif de la société est peu élevée et que l'ancienneté des salariés est en moyenne de moins de trois ans, le montant de l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite n'est pas significatif et n'est pas comptabilisé dans les comptes sociaux des sociétés du Groupe Phone Systems & Network.

L'effet de la comptabilisation des engagements de retraite impacte les capitaux propres à la date de transition aux normes IFRS d'un montant non significatif de 7,6 Keuros.

2.1.3. Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du DIF « droit individuel de formation » constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe Phone Systems & Network concerne les médailles du travail. Cet avantage n'a pas été estimé du fait de l'âge moyen du personnel salarié.

2.1.4. Frais de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés :

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

Les frais de développement engagés par les équipes de recherche de la société Phone Systems & Network avaient été activés en normes françaises. Ils ne sont pas impactés par le passage aux normes internationales.

2.1.5. Options de souscription d'actions

Selon les principes comptables Français, aucune charge n'est constatée lors de l'attribution de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises. Au contraire, la norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » prévoit l'enregistrement d'une charge en contrepartie des services obtenus dans le cadre des plans de souscription d'actions (et assimilés) accordés aux salariés.

Compte tenu d'un prix d'exercice fixé pour ces options de souscription d'actions supérieur au cours moyen des actions de Phone Systems & Network sur le marché boursier, il n'a été procédé à aucun retraitement IFRS portant sur la valeur de ces options.

2.2. LES IMPACTS EN TERME DE PRESENTATION

La présentation des états financiers consolidés du Groupe Phone Systems & Network est également affectée par le passage aux normes IFRS, en particulier, par l'application de la norme IAS 1 « présentation des états financiers ».

2.2.1. Bilan

2.2.1.1. Eléments courants et éléments non courants

La norme IAS 1 impose de présenter le bilan en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci seront donc classés en éléments courants et non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

Les principaux reclassements concernent :

- les dettes financières et les dettes non courantes afférentes aux contrats de location financement,
- les dépôts de garantie versés présentés en actifs financiers,
- les provisions pour risques et charges sont considérées courantes au regard de la nature des litiges provisionnés.

2.2.1.2. Impôts différés non courants

Les seuls impacts sur le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2006 relatif aux impôts différés actifs (0,3 Keuro) et aux impôts différés passifs (3 Keuros) sont liés à la constatation des provisions retraites et à la requalification des contrats de location financière en actifs immobilisés.

Au 31 décembre 2006, le Groupe Phone Systems & Network bénéficie d'un déficit reportable de 12 890 K€, l'actif d'impôt afférent à ce déficit n'a pas été comptabilisé.

2.2.2. Compte de résultat

La norme IFRS 1 offre par ailleurs la possibilité d'organiser librement la structure du compte de résultat entre les ventes et le résultat financier, de présenter par nature ou par fonction les différents résultats.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier (coût de l'endettement financier net augmenté ou diminué des autres produits et charges financières),
- des impôts courants et différés,
- du résultat des activités faisant l'objet d'un abandon.

2.2.2.1. Principe général de présentation des comptes

Phone Systems & Network a choisi de présenter le compte de résultat par nature.

Les notions de résultat d'exploitation et de résultat exceptionnel ne sont pas reprises par les normes IFRS.

Afin d'améliorer la transparence nécessaire à l'appréciation de son activité et en conformité avec les recommandations du Conseil National de la Comptabilité et l'Autorité des Marchés Financiers, le Groupe Phone Systems & Network a isolé les éléments non récurrents significatifs au sein de son résultat opérationnel dans le poste « autres produits et charges, non récurrents ».

2.2.2.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu,
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent,
- la vente d'équipement est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur,
- les revenus liés aux cartes téléphoniques prépayées sont pris en compte au fur et à mesure de la facturation générée par l'expédition ou la mise en service des cartes, des retraitements sont réalisés pour prendre en compte le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'utilisation des cartes (générant des coûts de trafic correspondant),
- les revenus des services à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale) sont présentés nets de versements aux prestataires de ces services lorsque ce dernier a la responsabilité du service et détermine la tarification de l'abonné.

2.2.2.3. Production immobilisée

Les produits comptabilisés au titre des frais de développement activés en immobilisation ont été reclassés dans les postes de charges concernées.

2.2.2.4. Dépenses publicitaires engagées pour le compte de tiers

Les frais de publicité, de promotion, de communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses publicitaires engagées au bénéfice de fournisseurs de minutes dans le cadre d'opérations de coopérations publicitaires permettent au Groupe Phone Systems & Network de bénéficier d'un prix d'acquisition de minutes inférieur. En normes IFRS, ces dépenses publicitaires sont reclassées dans le poste « coût des services et produits consommés » pour un total de 72 Keuros au 30 juin 2006 et de 120 Keuros au 31 décembre 2006.

2.2.2.5. Résultat par action

Le Groupe Phone Systems & Network présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture. Du fait de l'absence d'instrument dilutif autre que les BSPCE, sans valeur sur la période considérée (paragraphe 2.1.4), ces deux modalités de présentation du résultat par action aboutissent à un résultat par action identique.

2.3. LES TABLEAUX DE RAPPROCHEMENT

2.3.1. Tableau de rapprochement des capitaux propres au 1^{er} janvier 2006

Ajustements en milliers d'euros	Montants bruts	Impôts différés	Montants nets
Capitaux propres en normes françaises au 31.12.2005			355
Avantages du personnel :			
Enregistrement des provisions pour indemnités de départ en retraite	-8	3	-5
Contrats de location financement :			
Ecart entre les montants portés en immobilisations corporelles (après prise en compte des amortissements) et la valeur actuelle des loyers futurs	10	-3	7
Autres ajustements :			
Immobilisations Incorporelles	-1	0	-1
Neutralisation des impôts différés passifs :			
Imputation du déficit reportable non activé	0	3	3
Capitaux propres en normes IFRS au 1.1.2006	1	3	359

2.3.2. Tableau de rapprochement du bilan et du compte de résultat au 30 juin 2006

BILAN CONSOLIDE

au 30 juin 2006

Actif				
En milliers d'euros	Notes	Normes françaises au format IFRS	Ajustements IAS / IFRS	Normes IFRS
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles nettes		313	0	313
Immobilisations corporelles nettes	1	817	194	1 011
Actifs financiers nets		274	0	274
Impôts différés actifs	2	0	3	3
Total actifs non courants		1 404	197	1 601
Actifs courants				
Stocks et encours nets		27	0	27
Créances clients nettes		1 903	0	1 903
Autres créances		587	0	587
Trésorerie et équivalents de trésorerie		113	0	113
Total actifs courants		2 630	0	2 630
TOTAL ACTIF		4 034	197	4 231
Passif				
Capitaux propres				
Capital social		408	0	408
Réserves consolidées		-53	4	-49
Résultat de la période		-1 175	-6	-1 181
Total capitaux propres	3	-820	-2	-822
Passifs non courants				
Dettes financières non courantes	4		114	114
Avantages du personnel	5		8	8
Impôts différés passifs				
Total passifs non courants			122	122
Passifs courants				
Dettes financières courantes	4	26	77	103
Provisions		284	0	284
Fournisseurs		2 702	0	2 702
Dettes fiscales et sociales		711	0	711
Autres passifs		1 131	0	1 131
Total passifs courants		4 854	77	4 931
TOTAL PASSIF		4 034	197	4 231

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

au 30 juin 2006

En milliers d'euros	Notes	Normes françaises au format IFRS	Ajustements IAS / IFRS	Normes IFRS
Chiffre d'affaires		5 692	0	5 692
Coût des services et produits consommés	6	-3 930	-72	-4 002
Autres charges externes	6	-1 046	116	-930
Impôts et taxes		-72	0	-72
Charges de personnel		-1 026	0	-1 026
Dotations aux amortissements nettes	11	-187	-96	-283
Dotations aux provisions nettes	10	-529	0	-529
Autres produits et charges, non récurrents	9	5	0	5
Résultat d'exploitation (NF) / opérationnel (IFRS)		-1 093	-52	-1 145
Dont résultat opérationnel récurrent		-1 098		-1 150
Charges financières nettes	8	-30	-6	-36
Charges exceptionnelles (NF)		-52	52	
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats		-1 175	-6	-1 181
Impôt sur le résultat				
Résultat net des activités poursuivies		-1 175	-6	-1 181
Résultat net		-1 175	-6	-1 181

2.3.3. Tableau de rapprochement du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2006

BILAN CONSOLIDE

au 31 décembre 2006

Actif

En millier d'euros	Notes	Normes françaises (NF) au format IFRS	Ajustements IAS / IFRS	Normes IFRS
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles nettes		444	0	444
Immobilisations corporelles nettes	1	693	152	845
Actifs financiers nets		158	0	158
Autres créances		104	0	104
Impôts différés actifs	2	0	4	4
Total actifs non courants		1 399	156	1 555
Actifs courants				
Stocks nets		48	0	48
Créances clients nettes		2 573	0	2 573
Actifs financiers nets courants		94	0	94
Autres créances		367	0	367
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1744	0	1744
Total actifs courants		4 826	0	4 826
TOTAL ACTIF		6 225	156	6 381

Passif

Capitaux propres				
Capital social		788	0	788
Prime d'émission		3 176	0	3 176
Réserves consolidées		-54	5	-49
Résultat de la période		-1 777	-12	-1 789
Total capitaux propres	3	2 133	-7	2 126
Passifs non courants				
Dettes financières non courantes	4	6	72	78
Avantages du personnel	5		6	6
Impôts différés passifs				
Total passifs non courants		6	78	84
Passifs courants				
Dettes financières courantes	4	13	85	98
Provisions		270	0	270
Fournisseurs		2 748	0	2 748
Dettes fiscales et sociales		897	0	897
Autres passifs		158	0	158
Total passifs courants		4 086	85	4 171
TOTAL PASSIF		6 225	156	6 381

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

au 31 décembre 2006

En milliers d'euros	Notes	Normes françaises au format IFRS	Ajustements IAS / IFRS	Normes IFRS
Chiffre d'affaires		12 081	0	12 081
Coût des services et produits consommés	6	-8 371	-120	-8 491
Autres charges externes	6	-1 742	209	-1 533
Impôts et taxes		-145	0	-145
Charges de personnel	7	-2 317	19	-2 298
Dotations aux amortissements nettes	11	-464	-119	-583
Dotations aux provisions nettes	10	-784	-35	-819
Autres produits et charges, non récurrents	9	-8	-20	-28
Résultat d'exploitation (NF) / opérationnel (IFRS)		-1 750	-66	-1 816
Dont résultat opérationnel récurrent		-1 742	-46	-1 788
Charges financières nettes	8	-67	-11	-78
Charges exceptionnelles (NF)		-49	49	
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats		-1 866	-28	-1 894
Impôt sur le résultat		89	16	105
Résultat net des activités poursuivies		-1 777	-12	-1 789
Résultat net		-1 777	-12	-1 789

2.3.4. Description des principaux retraitements et reclassements réalisés

La liste, ci-après présentée, a pour objet de permettre d'identifier synthétiquement les écarts observés dans les tableaux de passage des comptes sociaux en normes IFRS dans le cadre de la première consolidation en normes IFRS du Groupe Phone Systems & Network.

Retraitements réalisés	Note	31/12/2006	30/06/2006
BILAN			
Retraitement des contrats de location financement (IAS 17)	1	152	194
Impôts différés sur résultat IFRS (IAS 12)	2	4	3
Avantage au personnel au 1er janvier 2006 (IAS 19)	3	-8	-8
Contrats de location financement au 1er janvier 2006 (IAS 17)	3	10	10
Autre ajustement au 1er janvier 2006	3	-1	-1
Impôts différés sur résultat IFRS (IAS 12)	3	4	3
Ecart entre résultats IFRS et NF	3	-12	-6
	3	-7	-2
Contrat de location financement à long terme (IAS 17)	4	72	114
Contrat de location financement à court terme (IAS 17)	4	85	77
Provision Indemnité de départ à la retraite (IAS 12)	5	6	8
COMPTE DE RESULTAT			
Retraitement des contrats de location financement (IAS 17)	6	89	44
Reprises provisions pour litiges (IAS 1)	7	19	
Contrats de location financement (IAS 17)	8	-10	-6
Produit de cession des immobilisations (IAS 1)	9	-20	
Provision pour risques et charges (IAS 1)	10	-35	
Retraitement des contrats de location financement (IAS 17)		-93	-45
Dotations complémentaires : immobilisations mises au rebus (IAS 1)		-27	-52
Autre ajustement		1	1
	11	-119	-96

II - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

1.1. BILAN CONSOLIDE

BILAN CONSOLIDE NORMES IFRS

Actif

Milliers d'euros	Notes	30/06/07	31/12/06	30/06/06
Actifs non courants				
Immobilisations Incorporelles nettes	1	510	444	313
Immobilisations corporelles nettes	2	734	845	1 011
Actifs financiers nets	3	195	158	274
Autres créances	20	104	104	0
Impôts différés actifs	20	8	4	3
Total actifs non courants		1 551	1 555	1 601
Actifs courants				
Stocks et encours nets	4	57	48	27
Créances clients nettes	5	1 510	2 573	1 903
Actifs financiers nets courants	3		94	
Autres créances	6	540	367	587
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	2 613	1 744	113
Total actifs courants		4 720	4 826	2 630
TOTAL ACTIF		6 271	6 381	4 231

Passif

Capitaux propres				
Capital social		788	788	408
Prime d'émission		3 176	3 176	
Réserves consolidées		-1839	-49	-49
Résultat de la période		119	-1 789	-1 181
Total capitaux propres		2 244	2 126	-822
Passifs non courants				
Dettes financières non courantes	8	37	78	114
Avantages du personnel	9	8	6	8
Impôts différés passifs	20			
Total passifs non courants		45	84	122
Passifs courants				
Dettes financières courantes	8	86	98	103
Provisions	10	270	270	284
Fournisseurs	11	2 702	2 748	2 702
Dettes fiscales et sociales	12	796	897	711
Autres passifs	13	128	158	1 131
Total passifs courants		3 982	4 171	4 931
TOTAL PASSIF		6 271	6 381	4 231

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE NORMES IFRS

Milliers d'euros	Notes	30/06/07	31/12/06	30/06/06
Chiffre d'affaires	14	6 793	12 081	5 692
Coût des services et produits consommés		-4 477	-8 491	-4 002
Autres charges externes	15	-938	-1 533	-930
Impôts et taxes		-60	-145	-72
Charges de personnel	16	-1 119	-2 298	-1 026
Dotations aux amortissements nettes		-228	-583	-283
Dotations aux provisions nettes	17	-34	-819	-529
Autres produits et charges, non récurrents	18	130	-28	5
Résultat opérationnel		67	-1 816	-1 145
Dont résultat opérationnel récurrent		-63	-1 788	-1 150
Charges financières nettes	19	47	-78	-36
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence				
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats		114	-1 894	-1 181
Impôt sur le résultat		5	105	
Résultat net des activités poursuivies		119	-1 789	-1 181
Résultat net après impôts des activités abandonnées				
Résultat net		119	-1 789	-1 181
Résultat net revenant				
- aux actionnaires de la Société		119	-1 789	-1 181
- aux intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat net par action				
- des activités poursuivies	21	0,05	-	-
- dilué des activités poursuivies	21	0,05	-	-
Résultat net par action de l'ensemble consolidé				
- de l'ensemble consolidé	21	0,05	-	-
- dilué de l'ensemble consolidé	21	0,05	-	-

1.3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Milliers d'euros	Capital	Prime d'émission	Réserves	Résultat net	Total
Capitaux propres au 30 juin 2006					
31 décembre 2005 (NF)	408		672	-725	355
Passage aux IFRS			4		4
31 décembre 2005 (IFRS)	408		676	-725	359
Affectation du résultat 2005			-725	725	
Résultat de 1er semestre 2006				-1 181	-1 181
Capitaux propres au 30 juin 2006	408		-49	-1 181	-822
Capitaux propres au 30 juin 2007					
31 décembre 2005 (IFRS)	408		-49	-725	359
Affectation du résultat 2005			-725	725	
Augmentation de capital	380	3 176			3 556
Résultat de l'exercice 2006				-1 789	-1 789
31 décembre 2006 (IFRS)	788	3 176	-49	-1 789	2 126
Affectation du résultat 2006			-1 789	1 789	
Résultat de 1er semestre 2007				119	119
Capitaux propres au 30 juin 2007	788	3 176	-1 838	119	2 245

1.4. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Milliers d'euros	30/06/07	31/12/06	30/06/06
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES			
+ Résultat net revenant aux actionnaires de la société (A)	119	-1 789	-1 181
- Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	223	520	436
- / + Dotations nettes aux amortissements sur Immobilisations	230	610	284
- / + Plus et moins values de cession d'immobilisation	5	21	8
- / + Dotations aux provisions des actifs courants	-4	-318	-102
- / + Dotations aux provisions des passifs non-courants			
- / + Dotations aux provisions des passifs courants		242	256
- / + Autres produits et charges calculées	-8	-35	-10
= Capacité d'autofinancement	342	-1 269	-745
+ Coût de l'endettement financier net	4	25	17
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-5	-2	
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité	812	-163	-98
= Total flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)	1 155	-1 409	-826
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-207	-526	-199
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	50	
- Acquisitions d'immobilisations financières	-43	0	
+ Cessions d'immobilisations financières	100	3	4
+ / - Variation des prêts et avances consentis			
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement			
= Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)	-141	-473	-195
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
+ Augmentation de capital		3 556	
+ Augmentation d'emprunt			999
- Remboursements d'emprunts (y compris location financement)	-43	-593	-39
- Intérêts financiers nets versés (y compris location financement)	-4	-25	-17
+ / - Variation des avances conditionnées	-96	44	44
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations de financement	-1		-498
= Total flux de trésorerie liés aux activités de financement (C)	-144	2982	489
VARIATION DE TRESORERIE NETTE			
Trésorerie à l'ouverture (D)	1 744	645	645
Trésorerie de clôture (E)	2 614	1 745	113
Variation de trésorerie nette (A+B+C = D-E)	870	1100	-532

2. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1.1. Périmètre et méthode de consolidation au 30 juin 2007

Les états financiers consolidés semestriels du Groupe Phone Systems & Network intègrent une co-entreprise, la société Bladiphone créée en janvier 2007, seule société filiale de PSN, détenue à hauteur de 42 % de son capital.

Nom de la société	Forme Juridique	% d'intérêts	Méthode de consolidation
PHONE SYSTEMS & NETWORK (société mère) 22 rue Mozart 92100 Clichy	SA	100 %	IG
BLADIPHONE 22 rue Mozart 92100 Clichy	SAS	42 %	IP

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel. Elles sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle.

La société Phone Systems & Network ne possède aucune filiale contrôlée majoritairement. De même, elle n'a pas de participation dans d'autres sociétés.

Tous les comptes, transactions réciproques et résultats internes sont éliminés à hauteur du pourcentage d'intérêt du groupe dans la co-entreprise.

2.1.2. Principe comptables

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2007 ont été préparés pour la première fois conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les comptes consolidés du Groupe Phone Systems & Networks au 31 décembre 2007 seront établis suivant les normes et interprétations comptables internationales IAS / IFRS.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la convention du coût historique.

Conformément à IAS 1, le groupe présente séparément à son actif et passif les éléments « courants » et « non courants ». Au regard de la majorité des opérations du Groupe ce classement s'apprécie par rapport à un délai de 12 mois.

1.1.2.1. Recours à des estimations dans l'application des normes comptables

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses déterminées par la Direction pour le calcul de la valeur des actifs, passifs, charges et produits de l'exercice.

Le Groupe révisé ses estimations régulièrement, il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent sensiblement de ces estimations.

1.1.2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti diminué d'éventuelles pertes de valeur.

Il n'existe aucun écart d'acquisition sur la période considérée.

Les frais de recherche sont passés en charges de l'exercice. Les frais de développement qui répondent à tous les critères d'activation édictés par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » sont enregistrés en immobilisations incorporelles, à savoir :

- intention du Groupe ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs,
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de recherche et de développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation incorporelle concernée.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

1.1.2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou d'entrée dans le Groupe sous déduction des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

En application d'IAS 16, le coût de l'immobilisation comprend tous les frais accessoires d'achats.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, Informatique, Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Conformément à IAS 36, lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation corporelle concernée.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les contrats de location

En application d'IAS 17, les immobilisations corporelles financées au moyen de contrat de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en dettes financières.

Tous les contrats qui au regard de cette norme ne transfèrent pas la majorité des risques, les avantages au preneur ou la propriété des éléments loués, sont considérés comme des contrats de location simple, les redevances versées au cours de l'exercice restent comptabilisées en charges.

Il n'y a pas au sein du Groupe de contrat de location « caché » tel que défini par IFRIC 4.

Les autres contrats sont comptabilisés comme des acquisitions de pleine propriété à crédit et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux immobilisations corporelles.

1.1.2.4. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts de garanties versés aux propriétaires biens mobiliers et immobiliers loués, et les garanties versées aux clients. Conformément à l'IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les actifs financiers sont évalués à leur valeur de marché. Lorsque l'évaluation à la juste valeur conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est durable.

1.1.2.5. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO et de leur valeur nette de réalisation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de la valeur de réalisation des éléments stockés. La rotation du stock est rapide, le risque de perte de valeur est ainsi faible.

1.1.2.6. Créances et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, produit à recevoir) sont comptabilisées initialement pour leur montant brut correspondant à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

1.1.2.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les instruments et placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat,
- les comptes bancaires créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan),
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture.

1.1.2.8. Dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'emprunt, puis à leur coût amorti. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an est présentée en dette courante conformément à l'IAS 1.

1.1.2.9. Avantages au personnel

La provision constituée au titre des avantages au personnel concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant un compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieurs.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspond à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisée en charge financière.

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

1.1.2.10. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges découlant d'obligations légales ou implicites connues à la date d'établissement des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture. Ces provisions sont constituées lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

1.1.2.11. Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à l'IAS 12 « impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33 1/3 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Au 31 décembre 2006, Phone Systems & Network bénéficie d'un déficit reportable de 12 890 K€, l'actif d'impôt afférent n'a pas été comptabilisé.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et le cas, échéant, réévaluée ou réduite pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

1.1.3. Informations sectorielles

1.1.3.1. Secteur s'activité

Le premier niveau d'analyse défini par le Groupe est le secteur d'activité. Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs d'activité.

Le Groupe Phone Systems & Network est organisé autour de trois secteurs d'activité, gérés distinctement et dont les prestations offertes diffèrent :

- Keyyo,
- Ethnique,
- Opérateurs grands comptes

Le secteur d'activité « Keyyo » consiste en une offre destinée aux petites entreprises leur permettant de se passer du central téléphonique classique pour un service IP Centrex complet. L'activité Keyyo regroupe ainsi la vente directe de services d'accès aux particuliers et aux PME, il s'agit essentiellement de services de présélection et d'accès en VoIP.

Le secteur d'activité « Ethnique » consiste en la fourniture aux communautés ethniques présentes en France, des services suivants :

- solutions de téléphonie sur IP pour le marché des téléboutiques,
- numéros spéciaux permettant des appels à moindre coût chez les particuliers.

Phone Systems & Network dispose du plus important réseau de téléboutiques IP en France.

Le secteur d'activité « Opérateur grands comptes » consiste essentiellement en la vente de minutes en gros sur le réseau de la télésurveillance ou à l'étranger et notamment par l'intermédiaire de la société Meditel, partenaire du Groupe Phone Systems & Network au Maroc.

1.1.3.2. Secteurs géographiques

Le deuxième niveau d'analyse défini par le Groupe est le secteur géographique. Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs géographiques.

Le Groupe Phone Systems & Network est organisé autour de deux secteurs géographiques :

- Europe,
- Afrique.

2.1. NOTES SUR LE BILAN ACTIF ET PASSIF

Note 1 : Les immobilisations incorporelles

Milliers d'euros		Fonds de commerce, droits au bail.	Marques, logiciels et brevets	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEURS BRUTES					
	30-juin-06	118	263	163	544
	31-déc-06	243	263	205	711
Acquisitions			7	112	119
Cessions		-13			-13
	30-juin-07	230	270	317	817
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	30-juin-06	0	196	35	231
	31-déc-06	0	205	62	267
Dotations			7	33	40
Cessions					
	30-juin-07	0	212	95	307
VALEURS NETTES					
	30-juin-06	118	67	128	313
	31-déc-06	243	58	143	444
	30-juin-07	230	58	222	510

Note 2 : Les immobilisations corporelles

Milliers d'euros		Matériels et outillages industriels	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique et Callbox	Autres	Total
VALEURS BRUTES						
	30-juin-06	528	569	630	15	1 742
	31-déc-06	372	648	616	12	1 648
Acquisitions			37	42		79
Cessions				-5		-5
	30-juin-07	372	685	653	12	1 722
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	30-juin-06	320	75	322	14	731
	31-déc-06	242	133	417	11	803
Dotations		17	68	105		190
Cessions				-5		-5
	30-juin-07	259	201	517	11	988
VALEURS NETTES						
	30-juin-06	208	494	308	1	1 011
	31-déc-06	130	515	199	1	845
	30-juin-07	113	484	136	1	734

Note 3 : Actifs financiers

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Part non courante - dépôts et cautionnements	171	158	274
Part courante - dépôts et cautionnements	-	94	-
Part non courante - créances nettes rattachées à des participations	24	-	-
Total actifs financiers	195	252	274

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription de lignes auprès des opérateurs de téléphonie. La créance nette rattachée à des participations correspond à un prêt à la société Bladiphone, ce montant représentant la quote-part des minoritaires.

Note 4 : Stocks et en-cours

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Stock de matériel Callbox	44	28	23
Stock de matériel Keyyo	12	20	4
Stock divers	1	-	-
Total stock et en-cours	57	48	27

Note 5 : Créances Clients et comptes rattachés

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Créances clients bruts	1 244	2 352	2 168
Provision pour dépréciation	-357	-361	-574
Créances clients nets	887	1 991	1 594
Clients – factures à établir	665	620	366
Clients - avoirs à établir	-42	-38	-57
Total créances clients et comptes rattachés	1 510	2 573	1 903

Note 6 : Actifs courants

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Fournisseurs- Avoirs à recevoir	43	4	4
Créances sociales	9	1	-
Créances fiscales	335	283	484
Autres créances diverses	13	8	15
Charges constatées d'avance	140	71	84
Total actifs courants	540	367	587

Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Trésorerie	545	109	94
Sicav	2068	1635	19
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	2 613	1 744	113

Note 8 : Dettes financières

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Dépôts et cautions reçus	6	6	-
Crédit à moyen terme	-	13	26
Location financement	117	158	191
Total dettes financières	123	177	217
Part à moins d'un an	86	98	103
Part à plus d'un an	37	78	114
- dont entre 1 et 5 ans	37	78	114

Les contrats de location financement concernent principalement :

- des matériels industriels et informatiques acquis pour les besoins opérationnels du groupe,
- des matériels informatiques à destination des téléboutiques.

Les redevances futures relatives à ces contrats de location-financement sont les suivantes :

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Moins d'un an	6	6	-
Entre un et deux ans	-	13	26
Entre deux ans et plus	115	158	191
Total des redevances futures	121	177	217

Note 9 : Avantages au personnel

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Valeur des engagements	8	6	8
<i>Coût des services</i>	2	-2	
Coût de l'actualisation	-		

Etant donné que la moyenne d'âge de l'effectif de la société est peu élevée et que l'ancienneté des salariés est en moyenne de moins de quatre ans, le montant de la provision pour départ à la retraite est peu élevé et n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Note 10 : Provisions – Part courante

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Provision pour impôt	-	15	15
Litiges sociaux	70	70	69
Litiges commerciaux	200	200	200
Autres litiges	-	-	-
<i>Nouvelles provisions</i>			
<i>Provisions utilisées</i>		-15	
<i>Provisions reprises sans être utilisées</i>			
Total provisions	270	270	284

Les litiges concernent deux litiges prud'homaux et un litige commercial. Il n'y a pas eu d'évolution de ces litiges depuis la dernière date de clôture.

Note 11 : Dettes fournisseurs

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Fournisseurs d'exploitation	1 269	1 328	1 441
Fournisseurs d'immobilisation	233	536	463
Fournisseurs – factures non parvenues	1 200	884	798
Total fournisseurs	2 702	2 748	2 702

Note 12 : Dettes fiscales et sociales

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Dettes sociales	406	374	288
Dettes fiscales	390	523	423
Total dettes fiscales et sociales	796	897	711

Note 13 : Autres passifs à court terme

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Comptes courants d'associés	10	-	1 018
Dettes sur acquisition immo.financière	8	-	-
Créditeurs divers	6	3	3
Avances conditionnées	-	95	95
Produits constatés d'avance	104	59	15
Total autres passifs	128	157	1 131

2.2. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 14 : Chiffre d'affaires

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Vente et prestations Keyyo	830	1 136	522
Ventes et prestations Ethnique	4 328	7 951	3 911
Ventes Opérateurs & grands comptes	1 635	2 994	1 259
Autres	-	-	-
Total	6 793	12 081	5 692

Note 15 : Autres charges externes

Les autres achats externes comprennent principalement les éléments suivants :

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Dépenses marketing	-299	-114	-78
Sous-traitance	-116	-310	-150
Locations	-88	-153	-236
Entretien et maintenance	-23	-71	-28
Assurances	-25	-41	-22
Honoraires	-204	-517	-220
Frais de déplacement	-46	-146	-91
Frais postaux et de télécommunication	-38	-99	56
Total des principaux postes	-839	-1 451	-769

Note 16 : Charges de personnel

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Charges de personnel	-1 231	-2 298	-1 026
Charges activées en immobilisation - frais de développement	112	-	-
Total charges de personnel	-1 119	-2 298	-1 026

Note 17 : Dotations aux provisions nettes

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Variation des provisions sur clients et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	-33	-541	-273
Variation des provisions sur litiges commerciaux	-	-279	-256
Total variations de provisions	-33	-820	-529

Note 18 : Autres produits et charges non récurrents

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Plus ou moins value de cession d'immobilisations	-4	-21	-2
Indemnité commerciale	150	-	-
Redevances	-18	-21	-6
Divers produits et charges	1	14	13
Total autres produits et charges	130	-28	5

Note 19 : Charges financières nettes

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Charges d'intérêts bancaires	-	-15	-11
Charges d'intérêts de compte courant	-	-30	-18
Intérêts sur retraitement de location financement	-4	-10	-6
Provision sur perte caution	-	-27	-
Revenus des valeurs mobilières	51	5	-
Divers produits et charges	-	-	-1
Total des charges financières nettes	47	-77	-36

Note 20 : Impôt sur le résultat et impôts différés

Milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Crédit d'impôt recherche	104	104	-
Impôts différés	8	4	3
Total	112	108	3

Note 21 : Résultat par action

Résultat net par action en euro	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
- des activités poursuivies	0,05	-	-
- dilué des activités poursuivies	0,05	-	-
Résultat net par action de l'ensemble consolidé			
- de l'ensemble consolidé	0,05	-	-
- dilué de l'ensemble consolidé	0,05	-	-

Le nombre de titres composant le capital social de la société Phone Systems & Network s'élève à 2 461 725.

INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

Premier niveau d'information sectorielle - secteurs d'activités

Milliers d'euros	Keyyo	Ethnique	Opérateurs grands comptes	Non alloué	Total
30 JUIN 2006					
Eléments du compte de résultat					
Chiffre d'affaires	522	3 911	1 259		5 692
Actifs sectoriels					
Stocks	4	23			27
Créances commerciales	219	1 463	795	0	2 477
31 DECEMBRE 2006					
Eléments du compte de résultat					
Chiffre d'affaires	1 136	7 951	2 994		12 081
Actifs sectoriels					
Stocks	20	28			48
Créances commerciales	221	1 729	984	0	2 934
30 JUIN 2007					
Eléments du compte de résultat					
Chiffre d'affaires	830	4 328	1 644		6 802
Actifs sectoriels					
Stocks	12	45			57
Créances commerciales	147	1 138	594	0	1 879

Deuxième niveau d'information sectorielle - secteurs géographiques

Milliers d'euros	Europe	Afrique	Autres	Total
30 JUIN 2006				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	5 031	661		5 692
Actifs sectoriels				
Immobilisations nets incorporelles et corporelles	1 599			1 599
Stocks	27			27
Créances commerciales	2 261	216	0	2 477
31 DECEMBRE 2006				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	10 689	1 392		12 081
Actifs sectoriels				
Immobilisations nets incorporelles et corporelles	2 186			2 186
Stocks	48			48
Créances commerciales	2 419	515	0	2 934
30 JUIN 2007				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	6 152	650		6 802
Actifs sectoriels				
Immobilisations nets incorporelles et corporelles	1 243			1 243
Stocks	57			57

Note 23 : Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus :

La société Gesk s'était portée caution auprès du Crédit du Nord, concernant le remboursement d'un emprunt de 78 000 euros. Cet emprunt a été complètement remboursé au 30 juin 2007.

Lors de la création de la société Bladiphone, Phone Systems & Network a souscrit au capital de cette société à hauteur de 42 %. Selon l'article 10.3 des statuts de cette co-entreprise, le co-associé de Phone Systems & Network qui détient 58% s'est engagé irrévocablement et inconditionnellement à céder et à transporter à PSN ou à toute personne qui se substituerait à PSN, toutes les parts en sa possession.

Par ailleurs, Phone Systems & Network n'a donné aucun engagement de procéder à l'acquisition de ces parts. La société pourra lever la promesse de vente de son co-associé, à tout moment pendant une durée d'un an à compter du 15 janvier 2008 et à tout moment, pendant une durée de cinq mois, si son co-associé venait à perdre directement ou indirectement le contrôle de Bladiphone.

Phone Systems & Network a vendu en juin 2007, un fonds de commerce. L'acquéreur a nanti ce fonds de commerce au profit de Phone Systems & Network, en garantie du remboursement d'un prêt de 5 000 euros qui lui a été consenti par la société.

Engagements hors bilan donnés :

- Droit individuel à la formation :

Le volume d'heures de formation cumulé au 30 juin 2007 est de 573 heures. Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande de formation.

III - RAPPORT SEMESTRIEL

1. COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

Les comptes présentés pour le premier semestre 2007, le premier semestre 2006 et l'année 2006, sont présentés selon les normes IFRS, car la société est entrée au capital de la SAS Bladiphone lors de sa création le 17 janvier 2007.

Les principales données comparées sont les suivantes :

(En milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	Exercice 2006	1 ^{er} semestre 2006
Chiffre d'affaires	6 793	12 081	5 692
Résultat opérationnel	67	-1 816	-1 145
Résultat avant impôt	114	-1 894	-1 181
Résultat net	119	-1 789	-1 181

Le résultat opérationnel du premier semestre 2007 ressort en bénéfice de 67 Keuros contre une perte de 1 145 Keuros au premier semestre 2006.

2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	Total
Téléphonie ethnique	4 328
Petites entreprises & professionnels	830
Opérateurs	1 635
Total	6 793

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2007 s'établit à 6 793 Keuros en croissance de 19,34 % par rapport à la même période de l'année 2006 qui s'élevait à 5692 Keuros.

L'activité de la société a été marquée par un retour à la croissance sur l'ensemble des lignes de produit de la société.

Téléphonie ethnique

La société dispose à fin juin d'un portefeuille de téléboutiques clientes en croissance de l'ordre de 10 % par rapport au début de l'exercice 2007.

Cette performance traduit à la fois le succès de sa nouvelle génération de téléboutiques SIP avec logiciel de taxation centralisé permettant une très forte réduction des coûts d'installation et offrant une qualité de service accrue et également le succès de sa nouvelle politique commerciale fondée sur une force de vente en propre.

PME / TPE : KEYYO

La société a lancé courant mai 2007 une nouvelle offre de téléphonie sur IP à destination de la clientèle des PME et professionnels de moins de 20 postes. Cette offre est dans le prolongement des offres existantes de la société à destination des professionnels. Basée sur un IP centrex développé en interne et sur une approche de type Plug and Play avec un partenariat avec Linksys, filiale de Cisco, l'offre est commercialisée en direct par internet sur le site Keyyo.fr et par un réseau d'une centaine de partenaires en France.

Opérateurs et Grands Comptes

La société a poursuivi la croissance de son activité de télésurveillance fondée sur un modèle original de reversement à partir de numéros 08AB. En parallèle, le partenariat avec le second opérateur marocain Meditel, filiale de Telefonica, s'est poursuivi avec une progression régulière des activités de terminaison de minutes call center et de liaisons internationales louées. Enfin, la société a saisi des opportunités ponctuelles de ventes de minutes en gros notamment vers le Maroc.

3. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société anticipe une poursuite de la reprise de ses activités de téléphonie ethnique sur le second semestre et une accélération de la croissance sur le domaine des petites entreprises et professionnels notamment grâce à la sortie d'une nouvelle version de son site Keyyo.fr courant septembre proposant de nouvelles fonctionnalités.

La société a également lancé courant septembre via sa filiale Bladiphone SAS, de nouvelles offres de téléphonie IP à destination des résidents marocains en France.

Pour 2007, la société maintient ses objectifs d'une croissance du chiffre d'affaires supérieure à 10 %.

Il n'a pas été identifié à ce jour d'autres risques et incertitudes autres que ceux indiqués dans le document de référence portant sur les comptes annuels 2006.

IV - ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PHONE SYSTEMS & NETWORK

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle consolidée condensée

PHONE SYSTEMS & NETWORK

Société anonyme
Au capital de 787 752 euros
RCS Paris 390 081 156
22, rue de Mozart
92100 Clichy

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Phone Systems & Network, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2007, les comptes semestriels consolidés ont été préparés en appliquant, d'une part les règles de présentation et d'information définies dans le règlement général de l'AMF et, d'autre part, pour la première fois, les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2006 et au premier semestre 2006 retraitées selon les mêmes méthodes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés condensés avec, d'une part les règles de présentation et d'information définies dans le règlement général de l'AMF et, d'autre part, les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Paris, le 25 octobre 2007

Les Commissaires aux Comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Yves CANAC

MBV & Associés

Etienne de BRYAS